



Être un consommateur averti

Permettre aux participants de protéger ses intérêts en tant que consommateur et d'être averti lors des achats

Objectifs:

- Protéger ses intérêts en tant que consommateur
- Acheter en toute sécurité
- Connaître les recours possibles en cas de contestation
- Prendre conscience de l'influence du packaging, des promotions et des messages publicitaires sur le choix des produits

Contenu et déroulé pédagogique :

- Rôle et actions des associations de défense des consommateurs
- Les règles commerciales à connaître :
 - o Publicité des prix
 - o Les garanties
 - o Les modes de conservation des aliments
- Démarches en cas de conflits
- Les repères alimentaires
- L'influence de la publicité sur les comportements alimentaires

Durée:

3 jours soit 18 heures

Préreguis:

Aucun

Accessibilité:

Travailleurs(ses) d'ESAT et Salariés(ées) d'EA

Modalités pédagogiques :

- Livret pédagogique
- Supports pédagogiques illustrés, accessibles en Facile à Lire et à Comprendre
- Personnalisation de la formation
- Méthodes et outils pédagogiques co-construits avec l'environnement de travail
- Mise en situation

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Évaluation en fin de formation des savoirs acquis
- Grille d'évaluation et bilan personnalisé des acquis transmis à l'établissement
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

Tarif:

Nous consulter

Contact(s):

Héléna GIULIANO

Responsable formation 0366729030 helena.giuliano@agap-npdc.fr